



Sur Google chrome, quelques problèmes techniques ont été constatés, nous vous rappelons qu'il est recommandé d'utiliser Mes Parcelles avec Mozilla Firefox



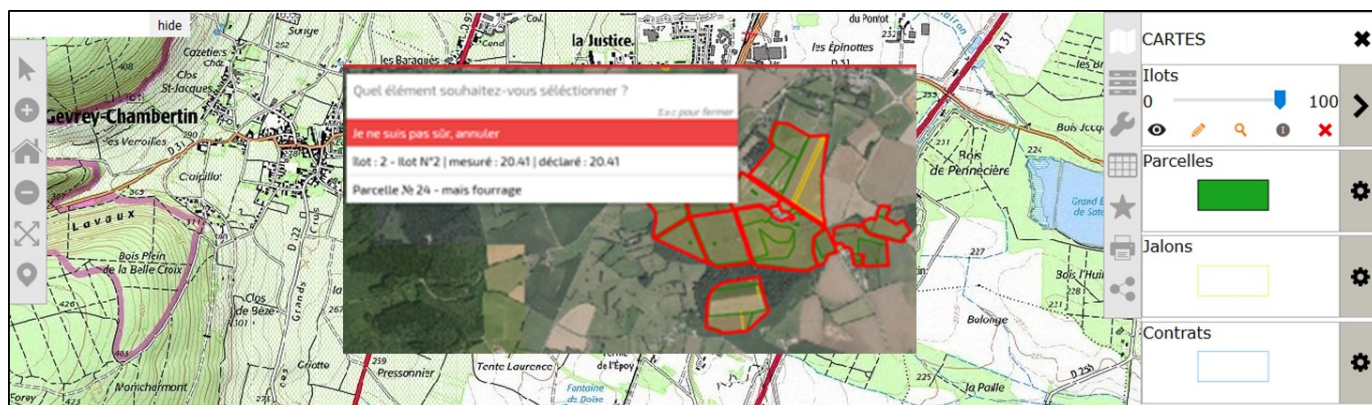
## Le nouveau Mes Parcelles arrive dès cet automne

### Nouvelle solution mobile



- Une vraie application disponible sur les stores (Apple Store, Android Market, ...)
- Notification de mise à jour
- Mode connecté / déconnecté en toute transparence
- Intuitive, fluide, ergonomique ... et design
- De nouvelles fonctionnalités : Saisie de l'irrigation, accès aux stocks intrants, éléments de certification

### Une nouvelle cartographie, plus intuitive et plus complète



### Un nouveau design des interfaces

- Interfaces plus modernes avec une réorganisation des menus et des éditions
- Accès par une page d'accueil



- Une barre d'aide
- Editions avec possibilité d'identifier des favoris

Contactez la hotline Mes parcelles au 05.67.92.04.04  
ou votre conseillère par mail : [mesparcelles@lot.chambagri.fr](mailto:mesparcelles@lot.chambagri.fr)



## Zoom sur ... La création des produits naturels

### Qu'est-ce qu'un produit naturel ? (PNPP : Préparations Naturelles Peu Préoccupantes)

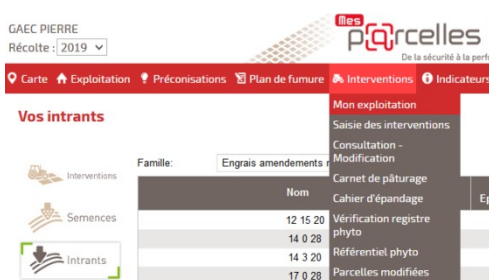
Les produits naturels sont exempts d'Autorisation de Mise en Marché (N°AMM) et sont composés soit de substances de base, soit de substances naturelles à usage biostimulant. Exemple de produits naturels (PNPP) : ortie, talc, vinaigre ...

Ces substances bénéficient d'une procédure d'approbation simplifiée au niveau européen, et leur approbation est à durée illimitée. Attention, ces substances sont autorisées en tant que substances de base pour un usage donné ou une gamme d'usage.

### Comment créer les produits naturels sur Mes Parcelles ?

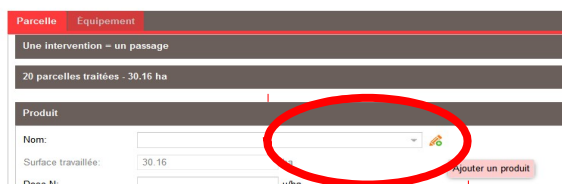
Pour ajouter un produit naturel (en attendant les prochaines évolutions de l'outil Mesparcelles), créez-le dans la catégorie "engrais amendement minéraux".

Dans le paramétrage général



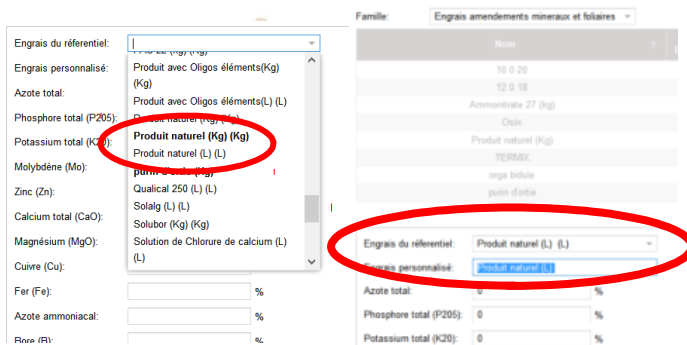
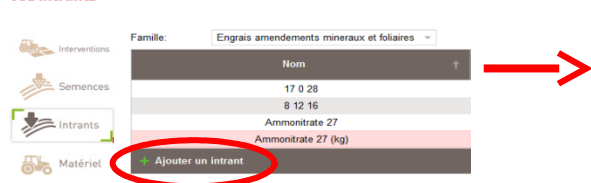
ou

Lors de la saisie de l'intervention



Choisissez dans la liste déroulante un produit du référentiel selon l'unité d'utilisation (*kilo* ou *litre*). Renommez-le produit dans la case « libellé personnalisé » puis personnalisez les différentes valeurs.

Vos intrants



## C'est le moment de ...

### Ouvrir la campagne 2020

La nouvelle campagne 2020 est disponible sous Mes Parcelles pour prévoir votre assolement, saisir les préparations du sol et les inter-cultures.

### Raisonner son inter-culture

**En Zone Vulnérable, le raisonnement de l'inter-culture est obligatoire, notamment avant les cultures de printemps.**

La couverture du sol peut être obtenue par implantation d'un couvert, par mulching ou avec des repousses de céréales.

Pour les sols argileux, des dérogations sont possibles.

Pour connaître les dates d'implantation et de destruction, les dérogations possibles, les conditions de validité des repousses de céréales ... **contactez votre conseiller habituel !**